

Série d'orientations pour le développement du RNIS en tant que réseau transeuropéen

1993/0495(COD) - 01/09/1993 - Document de base législatif

La proposition de décision définit les orientations en vue de l'adoption d'un schéma directeur concernant les objectifs, les priorités, les grandes catégories d'actions ainsi qu'un certain nombre de projets d'intérêt commun pour la mise en oeuvre du réseau numérique à intégration de services (RNIS) en tant que réseau transeuropéen. Les principaux objectifs sont les suivants: - disponibilité d'une infrastructure Euro-RNIS, comportant un ensemble minimal de services harmonisés; - couverture territoriale totale par l'Euro-RNIS dans tous les Etats membres; Les priorités sont les suivantes: - disponibilité rapide de services Euro-RNIS pour tous les utilisateurs professionnels, notamment les PME; - maximiser l'utilisation de l'Euro-RNIS dans la Communauté; - faciliter l'accès des régions périphériques aux communications modernes; Les grandes catégories d'actions sont les suivantes: - élimination des goulets d'étranglement dans la mise en place de l'Euro-RNIS; - assurance d'une interopérabilité de bout en bout des services télématiques; - migration des applications du secteur public et du secteur privé vers l'Euro-RNIS; - promotion des équipements terminaux Euro-RNIS.